



AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°4216 - JEUDI 24 MARS 2022

AFFAIRES

Une caravane à la conquête des jeunes entrepreneurs

La caravane nationale de l'entrepreneuriat, qui va durer quatre mois, a été lancée hier à Brazzaville par la ministre des Petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo. Cette initiative qui se tient sur le thème « Ose entreprendre » va s'étendre sur tout le pays et vise à détecter des jeunes de 18 à 40 ans ayant les meilleurs projets afin de les accompagner dans leur réalisation.

Les futurs lauréats de la caravane viendront s'ajouter aux 180 jeunes entrepreneurs sélectionnés en 2020, dans le cadre du concours de plan d'affaires initié par l'État congolais et la Banque mondiale.

Page 3



Une démonstration du Get in the ring/Adiac

FINANCES PUBLIQUES

L'Etat envisage de réglementer les jeux de hasard

Le ministre des Finances et du Budget, Rigobert Roger Andely, a annoncé aux sénateurs l'élaboration en cours de l'avant-projet de loi portant réglementation des jeux de hasard et d'argent. Le projet de texte qui comporte treize titres et

soixante et un articles viendra combler le vide juridique existant dans ce secteur.

« C'est une démarche tout à fait consensuelle. Nous consultons les professionnels du métier et les différentes administrations concernées. Sur l'aspect fiscal, nous pensons que des jeux de hasard et d'argent au même

titre que le tabac sont dans tous les pays du monde des vaches à lait. Dans la prochaine loi de finances, nous allons inscrire quelques mesures à propos », a expliqué le ministre des Finances.

Page 3

TRANSPORT TERRESTRE

Suppression des permis roses et provisoires

La direction générale des transports terrestres (DGTT) a annoncé la suppression, dans un délai de deux mois, des permis de conduire roses ainsi que des titres provisoirement délivrés aux conducteurs en attente du permis biométrique. A l'occasion de la première réunion tripartite entre les syndicats des transporteurs, les services de police et les cadres de cette administration, le directeur général de la DGTT, Sadate Girest Bokenga Manzékélé, a indiqué que cette mesure vise à mettre un terme aux faux permis de conduire. Page 4



Les membres de la commission tripartite/Adiac

PEINTURE ET SCULPTURE

Les artistes congolais éligibles au programme culturel du sommet Russie/Afrique

Dans le cadre du sommet Russie-Afrique cette année, il est prévu un volet culturel qui inclut la première session de formation du projet « Ecole d'Innopraktika et des saisons russes »,

ouvert aux peintres et sculpteurs africains en vue de renforcer leurs compétences.

Ce programme s'adresse uniquement aux peintres et sculpteurs en céramique des

pays africains, dont le Congo. L'appel à candidatures prendra fin le 28 mars. Page 16

EDITORIAL
Héritage

Page 2

ÉDITORIAL

Héritage

Rien n'a changé. Les partis politiques de l'arène congolaise peinent à survivre à la disparition de leurs fondateurs. Autant dire que les mécanismes internes de leur fonctionnement ne sont pas aussi huilés qu'on le pense. A chaque fois, les problèmes de la succession se posent avec une telle acuité qu'on se demande pourquoi ces organisations ne mettent pas en application les statuts et autres textes fondamentaux qui les régissent.

A l'UDH-Yuki, parti du regretté Guy-Brice Parfait Kolélas, le fort attachement que ses proches collaborateurs extériorisaient à l'occasion de rassemblements publics à Brazzaville, il y a encore quelques mois, est désormais à l'épreuve. A ce jour, les potentiels héritiers ne se sont pas toujours accordés pour débattre du calendrier de restructuration de leur formation politique. Au risque de ne pas profiter des élections législatives et locales prévues en juillet pour en faire le point de départ d'une nouvelle étape.

Depuis plusieurs semaines, le divertissement se poursuit. Tantôt un communiqué diffusé dans la presse invite au rassemblement, tantôt un autre appelle à la tenue de la Convention nationale du parti ; tantôt enfin, des voix s'élèvent pour annoncer le ralliement des dirigeants de Yuki au Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral, considéré comme le parti « mère » des dissidents ayant tous par le passé évolué au côté du patriarche, Bernard Kolélas.

Lengouement observé la semaine dernière, lors des manifestations marquant le premier anniversaire de la disparition du président de l'UDH-Yuki, se traduira-t-il par un retour à la concertation de ses héritiers ? Les jours prochains diront si ce parti a (re)gagné la confiance de sa base ou, au contraire, éclatera comme l'ont été beaucoup d'autres lors du rappel à Dieu de leur géniteur. Une chose est sûre : notre écosystème politique actuel est peut-être celui que nous méritons, il nous faut suffisamment l'éprouver avant d'espérer en tirer les grands bénéfices.

Les Dépêches de Brazzaville

ORDRE NATIONAL DES AVOCATS DU CONGO

Le président du Sénat invité à la première rentrée solennelle

Une délégation de l'Ordre national des avocats du Congo, conduite par son bâtonnier national, Claude Coelho, a remis le 23 mars à Brazzaville une invitation au président du Sénat, Pierre Ngolo, l'appelant à prendre part à la première rentrée solennelle de cet ordre.



Pierre Ngolo avec la délégation de l'Ordre des avocats du Congo/Adiac

La rencontre s'ouvrira le 25 mars sur le thème « La place de l'avocat face à la métamorphose du monde » et sera l'occasion pour l'Ordre national des avocats du Congo d'exposer sa nouvelle vision sur la réforme des textes de loi, donner son avis sur le code pénitentier, sur le rôle que doit jouer l'avocat aujourd'hui dans la cité face aux nombreux changements avec la venue des nouvelles technologies de l'information et de la communication qui sont parfois des porteurs d'infractions a expliqué Claude Coelho.

« D'où l'invite que nous avons faite au Sénat, en sa qualité de modé-

teur de la Nation et jouant aussi le rôle de législateur. L'Ordre national des avocats du Congo devra toujours venir vers le Sénat collaborer pour que les textes soient affinés afin qu'il apporte sa contribution du fait de son expérience pratique », a dit Claude Coelho. Cette rentrée sera suivie d'un concours national d'éloquence qui réunira les trois meilleurs jeunes avocats des barreaux de Brazzaville et de Pointe-Noire. Chacun d'eux débattrra pendant douze à quinze minutes, sur un thème bien précis.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dury Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubmélé Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

FINANCES PUBLIQUES

L'Etat envisage de réglementer le secteur des jeux de hasard et d'argent

Le ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public, Rigobert Roger Andely, a annoncé récemment, au cours de son interpellation par le Sénat, l'élaboration en cours de l'avant-projet de loi portant sur la réglementation des jeux du hasard et d'argent.

Le projet de texte qui comporte treize titres et soixante et un articles viendra combler le vide juridique existant et mettre fin au désordre observé depuis plusieurs années dans le secteur des jeux de hasard et d'argent. « C'est une démarche tout à fait consensuelle, nous consultons les professionnels du métier, les différentes administrations concernées. Sur l'aspect fiscal, nous pensons que des jeux de hasard, d'argent, tout comme le tabac sont dans tous les pays du monde des vaches à lait. Dans notre pays, cela doit être le cas et nous pensons que dans la prochaine loi de finances, nous allons inscrire quelques mesures concernant cette vache à

lait », a expliqué le ministre en charge des Finances.

En effet, les jeux de hasard et d'argent constituent généralement une activité économique engrangeant de grandes recettes fiscales. De ce fait, ils sont encadrés par des textes juridiques, législatifs et réglementaires. Selon le constat du sénateur Ludovic-Robert Miyouna, auteur de la question lors de la séance de questions orales avec débat au gouvernement, au Congo l'existence d'un cadre juridique et réglementaire spécifique n'est pas clairement affirmée pour réguler ce secteur d'activités. Ce qui engendre, comme conséquence immédiate, la non-protection des mineurs en rapport avec cette activité ; le refus des opérateurs



Un site de jeux de hasard à Brazzaville/Adiac

des jeux de s'acquitter des obligations fiscales, la perturbation de l'ordre public et l'émergence d'activités connexes prohibées. « La loi donne comme avantage la protection et la garantie des intérêts des

bénéficiaires légaux que sont l'Etat, les parieurs, les collectivités locales, les sociétés de jeux et éventuellement les œuvres sociales et caritatives. Il y a aujourd'hui une prolifération des sociétés de

jeux de hasard et d'argent qui, sans contrôle, mettent même en difficultés la Cogo qui est un établissement public conformément à l'article 125 de la Constitution », a-t-il fait constater.

Parfait Wilfried Douniama

SECTEUR PRIVÉ

La caravane de l'entrepreneuriat lancée à Brazzaville

Le coup d'envoi de la première édition de la caravane de l'entrepreneuriat a été donné, le 22 mars, par la ministre des Petites et moyennes entreprises (PME), de l'Artisanat et du Secteur informel, Jacqueline Lydia Mikolo. L'événement qui va se dérouler dans tout le pays vise à promouvoir auprès des jeunes la culture entrepreneuriale et sélectionner les meilleurs plans d'affaires.

La caravane nationale de l'entrepreneuriat, censée durer quatre mois, sillonnera les principales villes du pays à la conquête des jeunes de 18 à 40 ans. « Ose entreprendre » est le thème de la première édition de la mobilisation publique dédiée à l'entrepreneuriat chez les jeunes, qui représentent plus de la moitié de la population de la République du Congo.

Cette mobilisation a débuté dans la ville capitale et va s'étendre sur cinq grandes agglomérations des douze départements du pays. Il s'agit de Brazzaville couplée avec le département du Pool, Pointe-Noire et le département du Kouilou, Dolisie regroupant les départements du Niari, de la Lékoumou et de la Bouenza, Oyo associant les départements de la Cuvette, de la Cuvette-Ouest et des Plateaux et Ouesso réunissant les départements de la Likouala et de la Sangha.

En initiant cette caravane, les autorités congolaises espèrent ainsi toucher davantage de jeunes des grandes agglomérations et ceux vivant en milieu rural. L'objectif de la mobilisation est de sélectionner 150 nouveaux jeunes porteurs de projets et promoteurs d'entreprise, pour leur apporter un accompagnement à la structuration des sujets,



Le coup d'envoi de la caravane/Adiac

au renforcement des capacités, y compris à la formalisation des unités économiques.

Les futurs lauréats de la caravane viendront s'ajouter aux 180 autres jeunes entrepreneurs sélectionnés l'an dernier dans le cadre du

concours du plan d'affaires initié par l'Etat congolais et la Banque mondiale, par le biais du Projet d'appui au développement des entreprises et la compétitivité. Cette nouvelle initiative, a assuré la ministre des PME, s'inscrit dans cette

dynamique afin de consolider les actions déjà engagées par le gouvernement en faveur de la promotion du secteur privé national.

« Notre volonté d'agir ensemble dans ce sens se renforce chaque jour, en l'occurrence la signature

très prochainement du protocole d'accord avec le ministère de l'Enseignement supérieur visant l'instauration des projets en faveur des développeurs universitaires et l'installation d'incubateurs au sein des établissements universitaires », a annoncé Jacqueline Lydia Mikolo, en présence de ses collègues Antoine Nicéphore Thomas Fylla Saint-Eudes chargé du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, et Thierry Lézin Mougalla, de la Communication et des Médias, porte-parole du gouvernement. :

Les manifestations et interventions marquant la cérémonie du lancement de la caravane affichent la couleur de cette mobilisation en faveur de l'entrepreneuriat. Il est prévu un concours Get in the ring qui permettra de retenir deux jeunes entrepreneurs congolais pour représenter le pays aux Olympiades mondiales des start-up ; des activités de follow-up qui consisteront en des formations thématiques et des visites en entreprises pour ceux des jeunes qui ont participé au Get in the ring ; des rencontres de Giving back à travers lesquelles les jeunes entrepreneurs échangeront avec d'autres jeunes pour un partage d'expériences.

Fiacre Kombo

TRANSPORT ROUTIER

Le permis de conduire informatisé désormais obligatoire au Congo

La Direction générale de transports terrestres (DGTT) a mis fin à la délivrance des permis de conduire provisoires et va aussi retirer les permis en carton rose. Réunie le 22 mars à Brazzaville, la commission tripartite composée des représentants de l'intersyndicale des transporteurs en commun, de la police nationale et de la DGTT a accordé un délai de deux mois aux usagers de la route pour se mettre en règle.

Les pouvoirs publics et l'intersyndicale des transporteurs en commun du Congo, réunissant la Fédération syndicale des professionnels de transport, le Syndicat des employeurs des transports terrestres et le Syndicat des conducteurs de taxis, bus et pousse-pousse, sont finalement parvenus à un compromis, onze ans après l'institution du permis de conduire informatisé et sécurisé par décret n°2011-105 du 11 février 2011.

Il y a une urgence de passer à la biométrie, a estimé le directeur général des transports terrestres, Sadate Girest Bokenga Manzekele, à cause de la prolifération des attestations provisoires de permis de conduire. Selon ce commis de l'État, cette situation crée de la confusion sur la voie publique avec l'existence des faux permis de



conduire, avec pour conséquence l'insécurité routière. L'instauration du permis de conduire informatisé et sécurisé vise à assainir le secteur de transport routier en République du Congo. «

Plus de 80% des permis de conduire en carton rose et attestations provisoires sont des faux documents. En concertation avec l'intersyndicale des transporteurs routiers du Congo et

la police, nous avons décidé de lancer l'opération de ramassage des permis de conduire en carton », a annoncé Sadate Girest Bokenga Manzekele, ajoutant que les conditions sont réunies pour

la délivrance rapide des permis informatisés aux demandeurs.

Pour le président de l'intersyndicale, Patrick Milondou, le délai de deux mois doit être consacré à la sensibilisation des usagers de la route sur l'étendue du territoire national. Les conducteurs devront verser la somme de 50 000 FCFA pour le remplacement de leurs permis de conduire en carton rose ou de leurs permis provisoires. « Nous allons mettre un accent sur la sensibilisation pour qu'après deux mois, ceux qui détiennent les permis roses ne puissent plus circuler », a martelé Patrick Milondou. La commission tripartite a installé une permanence spécifique dans l'enceinte de la DGTT et devra tenir des réunions d'évaluation tous les dix jours.

Fiacre Kombo

COOPÉRATION

La BAD disposée à appuyer l'action sociale et humanitaire

« Cette mission de consultation nous a permis de disposer des éléments pouvant permettre d'examiner objectivement les requêtes du Congo auprès de la Banque africaine de développement (BAD) pour des appuis dans l'action sociale et humanitaire », a déclaré l'administrateur de la BAD, Matungulu Mbuyamu, au sortir de l'audience avec la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Irène Mboukou-Kimbatsa, le 22 mars à Brazzaville.

Les deux personnalités ont passé en revue les projets en exécution. Il a également été question de s'accorder sur les documents stratégiques pays 2023-2027 pour déterminer les domaines dans lesquels la BAD pourrait intervenir.

Rappelons que la BAD apporte déjà son appui au Congo en gestion d'urgence des situations humanitaires comme les inondations et d'autres catastrophes ainsi que la prise en charge des personnes vulnérables.

Rominique Makaya

« Cette mission de consultation nous a permis de disposer des éléments pouvant permettre d'examiner objectivement les requêtes du Congo auprès de la Banque africaine de développement (BAD) pour des appuis dans l'action sociale et humanitaire »



La ministre des Affaires sociales et les partenaires de la BAD/Adiac

AUDITEURS DE JUSTICE

Le flou persiste autour du test d'entrée à l'Enam du Cameroun

Inscrits aux tests de sélection d'entrée à l'École nationale de l'administration et de la magistrature (Enam) du Cameroun au titre de l'année 2021-2022, des jeunes étudiants congolais demandent des éclaircissements au gouvernement.

Afin d'avoir quelques éclaircissements sur la situation qui préoccupe les candidats aux tests d'entrée à l'Enam Cameroun, la Commission éducation, culture, science et technologie de l'Assemblée nationale a auditionné, le 22 mars à Brazzaville, le ministre en charge de la Justice, Aimé Ange Wilfrid Bininga. En effet, des jeunes congolais avaient payé chacun une somme de 30 000 FCFA lors du dépôt de leurs dossiers, la date limite de clôture des dossiers ayant été fixée au 15 octobre 2021.

Selon l'exposé des motifs, un communiqué officiel de l'ambassadeur du Cameroun au Congo, datant du 18 novembre 2021 qui a précédé la publication à la même date des listes des candidats congolais retenus pour le test, stipulait clairement que les dates des tests de sélection seront publiées par voie d'affichage à la chancellerie et par communiqué radio-télévisé. « Contre toute attente et au moment où les candidats congolais retenus s'organisent à préparer



Les membres de la commission auditionnant le ministre Adiac

les épreuves, des tests de sélection ne seront plus organisés et qu'ils devront se rapprocher de la chancellerie, munis de leurs pièces d'identité pour le retrait de leurs frais d'inscription de 30 000 FCFA initialement payés au dépôt des dossiers », a rapporté le président de la commission, Boniface Ngoulou.

Pour le collectif, une telle décision cause non seulement

un énorme préjudice mais surtout ne favorise pas l'épanouissement de la jeunesse congolaise. Dans une lettre de contestation envoyée au président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, ces jeunes s'opposent au retrait des frais d'inscription qui fait jurisprudence et demeurent en attente de l'organisation des tests de sélection par l'ambassade du Cameroun en lien

avec le ministère de la Justice. Ils réclament, entre autres, le statut d'auditeur de justice au même titre que leurs collègues en attente de formation.

« C'est en considération de ce qui précède et après avoir auditionné les représentants du collectif des candidats aux tests de sélection d'entrée à l'Enam que nous avons souhaité recueillir votre éclairage au cours de cette audi-

tion, les motivations qui ont conduit à l'annulation de ces tests de sélection », a introduit le président de la Commission éducation, culture, science et technologie de la chambre basse du Parlement, Boniface Ngoulou.

Le ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones, dans ses réponses, a rappelé que la convention signée entre la République du Congo et le Cameroun, dans le cadre de la formation des auditeurs de justice, a pris fin depuis 2018. « Au niveau du ministère, ils ne sont pas au courant d'une telle démarche. Le ministre a pris l'engagement de s'adresser à son collègue des Affaires étrangères afin qu'il rentre en contact avec l'ambassade du Cameroun pour savoir ce qui s'est passé en réalité au sujet de ces étudiants congolais. Il s'est dit prêt à recevoir ces jeunes au cas où ils solliciteraient une audience », a résumé le député Simon Litengo Kongo, membre de la commission.

Parfait Wilfried Douniama

SCIENCE

Une étude sur les microorganismes pour accroître le rendement agricole

Les travaux de thèse de doctorat unique sur la « Caractérisation des microorganismes symbiotiques fixateurs d'azote nodulant les légumineuses au sud de Brazzaville », soutenus par Shaloom Teresa Mabilia, éclairent la lanterne de la communauté scientifique et des décideurs sur la productivité des légumineuses pour des meilleurs rendements agricoles en réduisant l'utilisation des engrais azotés qui non seulement sont coûteux mais aussi polluent l'environnement.

« Au lieu d'importer des tonnes d'engrais, qui coûtent cher, pour le développement de l'agriculture, il est possible d'utiliser des ressources naturelles, notamment les microorganismes que l'on trouve dans le sol et l'azote qui existe en abondance dans l'atmosphère pour nourrir les plantes voire les plantations », a expliqué Shaloom Teresa Mabilia. L'étude pose, en effet, la problématique de la productivité des légumineuses qui connaissent un problème de croissance. Pour y remédier, il faut isoler les bactéries là où



La chercheuse sur les microorganismes et les membres du jury Adiac

l'on peut en trouver, les apporter dans le sol et en augmenter la productivité, comme le démontrent les différentes expériences menées dans le cadre de cette étude scientifique.

Les souches obtenues

pourraient servir à l'amélioration de la productivité des légumineuses alimentaires. Elles peuvent aussi être inoculées aux légumineuses forestières pour la réhabilitation des zones dégradées. Quant aux

germes, elles pourraient intégrer la banque des microorganismes fixateurs d'azotes utilisables dans l'adaptation des plantes aux contraintes environnementales des sols au Congo.

La projection faite dans l'optique d'une étude plus large sur la productivité des légumineuses prévoit d'augmenter le nombre d'espèces végétales à inclure ; d'étendre le nombre d'écosystèmes à prospecter ; de continuer l'identification pour inclure plus de germes dans la banque de données.

Les résultats de ces travaux de recherche servent non seulement à la communauté scientifique mais aussi aux pouvoirs publics qui ont fait du développement de l'agriculture au sens large un des piliers de l'essor économique du pays.

Rominique Makaya

DROITS DE LA FEMME

Les éducatrices du MEPPSA incitées à s'affirmer dans le travail

Les femmes du ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation ont été édifiées, le 21 mars à Brazzaville, sur leurs droits lors de la causerie-débat animée respectivement par les consultantes indépendantes Joséphine Ntsika et Gabrielle Cornélie Adou Ngapi.

La gent féminine du ministère en charge de l'Education préscolaire, primaire et secondaire a choisi comme thème, pour la célébration en différé de la 112^e édition de la Journée internationale des femmes, « Femmes congolaise impliquons nous dans la lutte contre les discriminations et favorisons la masculinité positive ».

L'échange s'est déroulé en présence de la directrice de cabinet du ministre de tutelle, Régine Tchikaya Oboa. La consultante indépendante, Joséphine Ntsika, a exposé sur la complexité de l'égalité de genre. Elle a rappelé l'historique de l'évolution des droits des femmes en montrant leurs souffrances dans les revendications du droit de vote, du travail, de formation professionnelle et d'une indépendance économique.

Au Congo, a-t-elle souligné, les femmes ont de meilleurs textes mais le problème qui se pose est celui de leur application. Selon elle, les femmes ne peuvent pas s'arrêter dans la lutte pour qu'il y ait l'égalité de droit, de formation professionnelle... Cette revendication doit se faire sans violence tout en faisant comprendre l'existence du fossé entre les droits promis et ceux appliqués réellement au Congo.

Elle a, par ailleurs, exhorté ses consœurs à s'affirmer dans le travail en mettant un accent particulier sur le recyclage pour approfondir leurs connaissances. La consultante a également déploré la méconnaissance de ces droits par la femme elle-même.

Pour sa part, Gabrielle Cornélie Adou Ngapi a développé le sous-thème « La masculin



Les femmes du MEPPSA lors de la causerie-débat / Adiac

ité positive ». Elle a défini ce concept comme étant l'ensemble des caractéristiques et comportements propres aux hommes dépourvus de toutes formes de violence.

Ce concept, a-t-elle poursuivi, encourage les hommes à être des partenaires et alliés des femmes. Il s'inscrit dans la

suite logique des récents événements qui ont marqué l'histoire de la lutte pour les droits des femmes au niveau de l'Afrique et singulièrement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale.

« Le partenariat homme-femme dans cette lutte commune doit être renforcé et

le Congo vient de montrer, à travers l'adoption à l'unanimité par les deux chambres du Parlement constituées en majorité d'hommes, du projet de loi « Maman Mouébara » portant sur la lutte contre les violences faites aux femmes », a-t-elle indiqué.

Lydie Lydie Oko

ENTREPRENEURIAT

La troisième édition de l'académie du leadership féminin se focalisera sur l'assurance en soi

La Fondation Sounga nga, que préside Danièle Sassou N'Guesso, a annoncé le 23 mars à Brazzaville, au cours d'une conférence de presse, l'organisation prochaine de la troisième édition de l'académie du leadership féminin qui se focalisera l'assurance en soi.



Les intervenants lors de la conférence de presse/Adiac

La troisième édition de l'académie du leadership féminin est une initiative inclusive du genre au Congo dont l'objectif consiste à donner à la femme l'assurance en soi, grâce à l'apprentissage des bases du leadership et de l'entrepreneuriat.

Des échanges interactifs seront organisés pour renforcer des capacités opérationnelles et

des compétences de base des Congolaises dans les différents domaines de l'entrepreneuriat afin de corser les capacités des femmes en matière de leadership, pour devenir des interlocutrices formées, performantes et actives.

Durant trois jours, plus de trois cents femmes venant des entreprises, associations, familles,

administrations publiques ou privées, des organisations non gouvernementales ainsi que celles ayant des postes à responsabilité seront recyclées lors de la troisième édition de l'académie du leadership féminin.

Le Coach et manager Cyril Laurent a indiqué : « L'essentiel pendant l'édition est de donner des outils aux Congolaises

pour qu'elles deviennent autonomes dans leur vie quotidienne et professionnelle. On travaille avec toutes les femmes, il n'y a pas de niveau initial, c'est l'envie qui doit guider le projet et le pouvoir de transformer leur vie et leurs activités. Comment construire un projet ? Le délimiter ? Et Comment construire un plan d'affaire ? A nous de les aider pour qu'elles fassent mieux ». Entre participantes, des témoignages et des expériences seront partagés pour agrandir les opportunités de croissance des initiatives entrepreneuriales ainsi que des entreprises féminines auprès des potentiels partenaires. L'environnement éducatif et le poids des sociétés africaines pèsent parfois sur l'émancipation effective des femmes. Mais la troisième édition de l'académie du leadership féminin pourrait être une éclosion pour ces dernières.

Ainsi, la rencontre permettra aux femmes de mettre en cause leurs capacités à pouvoir transcender. Ce sera pour elles l'occasion de

pouvoir s'accepter et s'affirmer afin de faire tomber les barrières qui résident en elles.

« Durant des années au sein de la fondation, nous pensions qu'accompagner les femmes vers leur autonomisation suffirait à susciter chez elles le désir de se prendre en main et de porter à bras le corps leurs projets. Il nous manquait encore quelque chose : enclencher la dose de confiance en soi pour pérenniser leurs actions », a indiqué Danièle Sassou N'Guesso.

Signalons que la première session, tenue en novembre 2019 à Brazzaville, avait réuni cent douze femmes. Certaines étaient originaires de pays frontaliers, notamment la République démocratique du Congo et le Gabon. La deuxième session, initialement prévue en 2020, a été perturbée par la pandémie de covid-19 et s'est tenue les 25, 26 et 27 novembre à Pointe-Noire. Avec plus de cent-cinquante participantes, la manifestation avait été un véritable succès.

Fortuné Ibara

TCHAD

Reprise du pré-dialogue à Doha

Après une semaine de suspension, les travaux du pré-dialogue entre le gouvernement tchadien et les groupes politico-militaires ont repris le 22 mars.

Le pré-dialogue a été suspendu peu après l'ouverture des travaux, le 13 mars, à Doha, au Qatar, après un coup d'éclat du Front pour l'alternance et la concorde au Tchad, tenu pour responsable de l'offensive au cours de laquelle a été tué le président Idriss Déby Itno. Plusieurs points de discorde avaient motivé ce report, dont ceux inscrits à l'ordre du jour et la question du nombre de représentants des cinquante-deux mouvements politico-militaires présents. C'est pourquoi le Qatar, médiateur, leur avait donné soixante-douze heures, puis quarante-huit heures, pour désigner dix délégués qui devront mener les négociations pendant le pré-dialogue.

Le groupe de Doha compte vingt-deux politico-militaires et alliés, dont des groupes en provenance du Soudan ou encore de N'Djamena. Il a déposé une liste de seize délégués. Enfin, il y a le groupe Qatar qui aligne une dizaine de mouvements avec huit délégués.

Du coup, la facilitation qatarie a convoqué, pour la première fois, depuis le début de ces négociations, une rencontre informelle avec le gouvernement de transition et les politico-militaires tchadiens le 22 mars, où l'on a parlé modalités de travail. Les rebelles ont demandé que le Qatar accepte d'être le médiateur officiel dans ces négociations. Une requête à laquelle le pays hôte a accédé lors d'un huis clos avec les seuls politico-militaires. « Les choses sérieuses vont enfin commencer » avec une première rencontre entre la médiation qatarienne et les délégués du groupe Qatar, qui vont discuter de l'agenda du pré-dialogue et de ses conditions. Ce sera autour du groupe Doha puis les délégués de Rome jeudi matin.

Y.R.Nz.

FINANCES

UBA et Cellulant accroissent leur pénétration en Afrique

United Bank for Africa (UBA) et Cellulant se sont associés pour accroître leur pénétration sur dix-neuf marchés en Afrique. Grâce à ce partenariat, UBA élargit ses services de paiement pour les commerçants et les consommateurs.

La banque internationale africaine, UBA Plc, et la société panafricaine leader du paiement digital, Cellulant, ont annoncé un partenariat qui enrichira les services de paiement pour les commerçants et les consommateurs dans dix-neuf pays clés. Il s'agit notamment du Nigeria, du Ghana, du Kenya, de la Côte d'Ivoire, de la Zambie, de la Tanzanie, de l'Ouganda, du Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun, du Congo, du Gabon, de la Guinée, du Liberia, du Mozambique, de la République démocratique du Congo, de la Sierra Leone, du Sénégal et du Tchad, a-t-on appris. Ce réseau constitue l'un des principaux outils permettant de consolider l'écosystème

fragmenté des paiements en Afrique. Cellulant traite déjà plus de dix milliards de dollars de paiements sur les marchés en commun. Alors que le paysage des paiements en Afrique continue d'évoluer, son président directeur général, Akshay Grover, invite à une collaboration plus approfondie pour développer les opportunités qui permettront de faciliter les paiements et les encaissements pour les entreprises et leurs consommateurs dans tous les secteurs de l'économie.

Le directeur général adjoint de UBA United, Oliver Alawuba, a déclaré : « Nous sommes prêts à dominer l'ensemble de l'espace bancaire numérique en Afrique. Notre

banque est l'une des plus grandes institutions de services financiers en Afrique, fournissant des services à plus de vingt-cinq millions de clients dans vingt-trois pays, dont vingt sur le continent africain. Cela témoigne de notre force et de notre capacité à fournir des solutions numériques innovantes aux clients, jusqu'au « dernier kilomètre ». À mesure que les besoins de nos clients évoluent, nous adoptons des solutions et des partenariats innovants pour leur fournir des services excellents et pratiques. Grâce à nos partenariats, nous pouvons accélérer l'inclusion financière et améliorer le bien-être économique des

Africains sur le continent », a-t-il poursuivi.

La plateforme permet aux commerçants de recevoir, visualiser et réconcilier tous leurs paiements par l'intermédiaire d'une interface de programmation d'applications unique, ce qui leur évite d'avoir à recourir à plusieurs fournisseurs de services de paiement, notamment les opérateurs de réseaux et téléphonie mobile. Cela permet à la fois de fluidifier les processus administratifs des entreprises et d'élargir la gamme des options de paiement qu'elles peuvent offrir aux consommateurs, garantissant ainsi un maximum de choix et de flexibilité, hors ligne et en ligne.

Noël Ndong

GUINÉE

Les assises nationales s'ouvrent en l'absence de plusieurs dizaines de partis politiques

Le président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya, a donné, le 22 mars, le coup d'envoi des assises nationales. L'initiative qui s'étalera sur plusieurs semaines vise à réconcilier les Guinéens puisqu'elle est placée sous le signe du pardon et de la réconciliation.

Une soixantaine de partis politiques a boudé l'événement, déplorant le manque d'informations autour de celui-ci. En effet, deux ans après le double scrutin contesté du 22 mars 2020, le président de la transition en Guinée, Mamadi Doumbouya, qui se veut rassembleur, a prononcé un discours devant des ministres, des magistrats, des gouverneurs et des conseillers de quartier.

« J'ai tenu à l'organisation de ces analyses nationales pour ainsi donner une occasion historique et unique aux Guinéens de se regarder en face, les yeux dans les yeux et de se parler franchement, à cœur ouvert cette fois-ci », a déclaré le colonel Mamadi Doumbouya. « Chacun de nous ici dans ce pays a subi des brutalités, les plaies sont là, béantes. Il est temps qu'on les nettoie, qu'on y apporte des pansements », a-t-il affirmé.

« Les assises nationales sont au-dessus de toutes les considérations politiques, ethniques, religieuses de notre nation », a ajouté le président de la transition, appelant les acteurs politiques, culturels et religieux à s'impliquer dans le processus des assises « pour conférer à



Le président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya

cet événement toute la réussite qu'il mérite ».

Sous peu, une commission nationale pour coordonner les assises devrait être mise en place. Ces assises vont durer six semaines, en l'absence d'une soixantaine de partis politiques comme l'Alliance nationale pour l'alternance et la

démocratie ou le Front national pour la défense de la Constitution. Les deux partis dénoncent le manque de préparation des rencontres et préfèrent se concentrer sur la conduite de la transition.

« La veille, on ne sait pas de quoi on va parler ! Tout ça

dérive du fait que le CNFD ne souhaite pas associer tous les Guinéens à la discussion et à la recherche de solutions à nos problèmes », ont-ils déclaré.

« Je pense que ces acteurs qui ont jugé nécessaire de ne pas être présents ce matin, pour une raison ou une autre, comprendront la nécessité d'aller vers ces assises, d'aller vers ces journées de vérité et de pardon, rejoindre le processus de la conduite de ces assises dans les jours à venir », a réagi le ministre de l'Administration du territoire et de la Décentralisation, Mory Condé.

Pour Faya Millimouno, leader du bloc libéral, le forum permet aux Guinéens de se parler. « Il est question que les Guinéens se retrouvent, se regardent en face et se parlent, se disent la vérité et se pardonnent pour que les pages que nous n'avons pas encore lues, que nous faisons notre devoir de les lire », a-t-il laissé entendre.

Le Front national pour la défense de la Constitution pense que le pays aurait fait l'économie de ressources s'il avait choisi simplement de reprendre les recommandations publiées en 2016.

Yvette Reine Nzaba

JOURNÉES NATIONALES DES DIASPORAS ET DE L'AFRIQUE

La neuvième édition s'ouvre à Bordeaux

Bordeaux accueille en présentiel, du 24 au 26 mars, la neuvième édition des Journées nationales des diasporas et de l'Afrique (JNDA) selon la ligne directrice de cette année consistant à «dynamiser les échanges économiques et culturels entre Bordeaux, la France, l'Europe et l'Afrique». Parmi les hauts représentants des pays africains invités, Hugues Ngouelondélé, ministre de la Jeunesse et des Sports, de l'Education civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi de la République du Congo.

Trois jours durant, la vie internationale de la ville portuaire située sur la Garonne, dans le sud-ouest de la France, s'articulera au rythme de conférences-débats, d'échanges, d'animations et d'ateliers.

Les JNDA mettront en valeur les grands acteurs de la relation entre l'Afrique, ses diasporas et la France avec pour but concret de développer des synergies autour de trois temps forts.

Pour se hisser à la hauteur des enjeux à venir, les JNDA s'articulent autour de trois volets : économique afin de créer des synergies pour construire des partenariats, culturel pour valoriser la pensée africaine, et enfin populaire afin de promouvoir les dimensions artistiques, sportives et culturelles, à travers une véritable fête populaire partagée avec les habitants de la ville de Bordeaux.

La table ronde sur le thème «Le numérique, levier d'une croissance durable en Afrique» prévoit les interventions de deux Congolais : Chrysostome Nkou-

mbi-Samba, président Afrik@ CyberSécurité et le Pr Alain Kiyindou, Université Bordeaux Montaigne, chaire Unesco Pratiques émergentes en technologie et communication pour le développement. Richard Amalvy, de la Fondation Brazzaville, interviendra quant à lui lors de la table-ronde « Défis écologiques et solutions en Afrique ». Les JNDA se tiennent depuis 2013, année de leur création. À chaque édition, elles ont pour ambition de devenir à la fois le rendez-vous d'affaires incontournable pour tous ceux qui souhaitent saisir toutes les opportunités de partenariats qu'offre le continent africain, mais aussi de consolider un événement grand public de dimension européenne et panafricaine. Le but poursuivi consiste à développer et mettre en lumière les initiatives économiques, sociales, politiques, culturelles et artistiques des diasporas africaines à travers la France et l'Europe et le tissu économique bordelais, en connexion avec les



différents acteurs publics et privés en Afrique. Pierre de Gaétan Njikam, fondateur des JNDA, a déclaré: « Les JNDA sont véritablement le projet d'une Afrique et de sa diaspora, à la recherche de toutes les énergies susceptibles de l'accompagner sur les chemins de son développement économique, de sa renaissance culturelle et du progrès social de sa population. Et avec, comme finalité, que le continent soit une terre d'opportunités et d'espérance, notamment pour la jeunesse africaine et ses diasporas ».

Chaque année, les JNDA transcendent les clivages politiques et idéologiques pour réunir des milliers de participants autour de personnalités de premier plan. Pour cette neuvième édition, le Congo compte plusieurs intervenants et sera représenté par son ministre de la Jeunesse et des Sports, de l'Education civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, Hugues Ngouelondélé.

Marie Alfred Ngoma



OUVERTURE DES LIGNES

ETOUMBI - KELLE & ETOUMBI - MBOMO!!
après une interruption momentanée de la ligne
Etoumbi - Kelle, votre transporteur vous annonce
sa relance et l'ouverture du tronçon Etoumbi - Mbomo

Désormais
voyagez
JUSQU'À
MBOMO!!

Brazzaville
ETOUMBI - KELLE
tous les

MARDIS

SAMEDIS



Brazzaville
ETOUMBI - MBOMO
tous les

JEUDIS

www.oceandunord.com
contact@oceandunord.com

Phones: 05 728 88 33/ 06 587 44 60

Direction Brazzaville: 01, rue Ango av de la tsiémé Mikalou.

DIPLOMATIE

Alexis Lamek disponible à travailler pour le bien de la France et de la CEEAC

L'ambassadeur de France au Gabon et en République démocratique de São Tomé et Príncipe, Alexis Lamek, a présenté le 23 mars ses lettres de créance au président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), Gilberto Da Piedade Verissimo.

Au sortir de l'audience, le diplomate français a déclaré être disponible à travailler pour le bien de la France et des pays membres de la CEEAC. Il entend œuvrer à consolider les liens historiques « mutuellement avantageux qui unissent la France aux pays de l'Afrique centrale ».

Pour sa part, le président de la Commission de la CEEAC s'est dit honoré par l'accréditation du diplomate Alexis Lamek. « *Votre présence nous permettra de travailler efficacement sur l'ensemble des dossiers qui intéressent la coopération entre la France et les Etats membres de la CEEAC, mais aussi entre la Commission de l'Union européenne et la Commission de la CEEAC* », a indiqué Gilberto Da Piedade Verissimo.

Au cours de leurs entretiens à huis clos, les deux personnalités ont abordé plusieurs sujets, notamment le processus de réforme institutionnelle de la CEEAC qui a abouti dans sa première phase au passage de l'institution d'un Secrétariat général à une Commission ; la coopération entre l'Union européenne et la CEEAC et les moyens de la booster ; la situation sécuritaire en Afrique centrale ; les éventuelles attentes de la CEEAC auprès de la France et de l'Union européenne, etc. L'ambassadeur Alexis Lamek est en terrain connu pour avoir occupé, pendant trois ans (2000 à 2003), le poste de premier secrétaire à la Mission permanente des Nations unies à New York, chargé des affaires africaines. Il a été nommé ambassadeur, haut représentant de la République française au Gabon et en République démocratique de São Tomé et Príncipe en septembre 2021 et a présenté ses lettres de créance au chef de l'Etat gabonais, Ali Bongo Ondimba, le 18 octobre de la même année.

Yvette Reine Nzaba

MONUSCO

Intervention prochaine de Bintou Keita devant le Conseil de sécurité

La représentante spéciale du secrétaire général des Nations unies en République démocratique du Congo (RDC), Bintou Keita, interviendra devant le Conseil de sécurité, le 29 mars, lors d'une séance publique.



Bien que l'annonce faite lors de la conférence hebdomadaire de la Monusco du 23 mars à Kinshasa ne donne aucune indication sur les grandes lignes de l'intervention de Bintou Keita, l'on croit savoir que l'intéressée abordera les questions relatives à la mission des Nations unies dans l'Est du pays et les préparatifs des élections de 2023. Lors de sa première intervention devant le Conseil de sécurité, le 30 mars 2021, Bintou

Keita avait présenté le rapport général du secrétaire général des Nations unies relatif aux activités de la Monusco. Elle avait également plaidé pour que le temps restant d'ici aux élections de 2023 soit mis à profit par toutes les parties prenantes au processus électoral pour aplanir les obstacles en vue de garantir la bonne tenue des scrutins. La Monusco, qui accompagne la République démocratique du Congo (RDC) dans l'orga-

nisation des prochaines élections, a salué l'accent mis par le président de l'Assemblée nationale sur l'inclusivité de ce processus, en particulier en ce qui concerne la participation des femmes et de la jeunesse. Elle entend également continuer à promouvoir un dialogue politique apaisé, serein et consensuel auprès de tous les acteurs afin de garantir un processus électoral qui permette de créer la confiance.

Une délégation de la division d'assistance électorale des Nations unies séjourne actuellement en RDC à la demande des autorités nationales, afin d'évaluer et d'examiner les modalités d'un appui éventuel au processus. Sous la conduite de son directeur adjoint, Simon-Pierre Nanitelamio, cette délégation a évalué, le 22 mars, avec le management de la Commission électorale nationale indépendante, le contexte dans lequel les élections vont se dérouler : les différents défis, les contraintes et a également identifié les besoins nécessaires.

Jules Tambwe Itagali

FONDATION GOTÈNE

CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE

Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« *Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents* »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

84, Bd Denis Sassou Nguesso
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

✉ fondationmarcelgotene@gmail.com

🌐 www.fondationgotene.com

IN MEMORIAM

Gabriel Bokilo, 12 ans déjà !
26 mars 2010 – 26 mars 2022



Le temps passe, mais ton souvenir reste présent dans nos cœurs.

Mme Bokilo, ses enfants et toute la famille Bokilo, convient tous les parents, amis et connaissances à une messe d'action de grâce en sa mémoire, le samedi 26 mars 2022 à 10 heures, en la Basilique Sainte-Anne du Congo.

La cérémonie sera suivie d'un repas de famille.

COOPÉRATION

La RDC invitée au mini-sommet sur l'Afrique par le roi Abdallah II de Jordanie

La ville d'Aqaba, une des stations balnéaires de la Jordanie, abrite depuis le 23 mars un mini-sommet qu'organise le roi Abdallah II. Parmi les invités de marque figure Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo arrivé le même jour à Aqaba, accompagné de la première dame, Denise Nyakeru, via l'aéroport militaire King Hussein.

À sa descente d'avion, le couple présidentiel a été accueilli par les autorités locales, dont le haut représentant de l'autorité de la zone économique spéciale, Nayef Bakhit; le gouverneur d'Aqaba, Mohammad Rafaya'a; le directeur des services d'intelligence, le colonel Haitham Omari; ainsi que le colonel Saed Qatawneh, directeur de la police d'Aqaba. Le programme du jour prévoyait des rencontres bilatérales entre le roi Abdallah et ses hôtes de marque. Dans la soirée, le président de la République congolais devra avoir un tête-à-tête avec son homologue jordanien lors d'un dîner privé. Le souverain jordanien a comme invités de marque venant d'Afrique, outre le président Félix Tshisekedi, Paul Kagame du Rwanda, Filipe Nyusi du Mozambique ainsi que le Premier ministre tanzanien, Kassim Majaliwa. Ainsi donc, Aqaba sera au

centre d'échanges bilatéraux entre ces différents leaders africains qui devraient, en principe, table sur l'économie, le commerce et la sécurité dans l'un de ses volets consacré à la lutte contre le terrorisme international qui n'épargne plus le continent africain.

Pour rappel, la Jordanie est un pays d'Asie occidentale (Moyen Orient). C'est une monarchie créée en 1946, entourée à l'ouest par les territoires palestiniens (territoire antique de Judée et de Samarie) et Israël, le long du Jourdain et de la mer Morte, au sud par l'Arabie saoudite, à l'est par l'Irak et au nord par la Syrie, avec un accès sur le golfe d'Aqaba, celui-ci communiquant plus au sud avec la mer Rouge. Si l'arabe est la langue officielle, l'anglais reste répandu dans les domaines éducatifs et médiatiques. Sa capitale et sa plus grande ville est Amman, distante d'Aqaba



L'arrivée du couple présidentiel en Jordanie

de 332,8 km, soit quatre heures de route.

La veille, le chef de l'Etat congolais était aux Emirats arabes unis où il avait participé à la journée dédiée à la République démocratique du Congo (RDC) à l'Expo Dubaï 2020 organisée sous le grand chapiteau doré de la place Al Wassal. Il avait, dans une

brève allocution, résumé les atouts de la RDC et réaffirmé sa ferme volonté d'en faire bénéficier aux fils et filles de son pays. Il a aussi incité les investisseurs à profiter de cette opportunité unique de l'Expo Dubaï 2020 pour s'intéresser à la RDC. Félix Tshisekedi a ensuite insisté sur le caractère promotionnel de cet évé-

nement de portée mondiale et n'a pas manqué de souligner que son pays est une solution aux problèmes climatiques actuels et futurs. La cérémonie s'est achevée par une prestation culturelle d'une troupe congolaise et d'une pléiade d'artistes-musiciens dont Gims, JB Mpiana, Inoss'B et Nyoka Longo.

Alain Diasso

DÉVELOPPEMENT

Le gouvernement préconise de repenser les villages pour booster l'économie

Les investissements directs étrangers (IDE) sont en chute libre, plus de 42 % de baisse entre 2019 et 2020. Et la tendance baissière devrait se poursuivre à court terme, a indiqué le ministre de l'Aménagement du territoire, Guy Loando Mboyo. Face au recul de plus de 60 % des annonces de nouveaux projets, cet avocat de formation signe une tribune dans la presse pour convier la diaspora congolaise à orienter ses flux financiers vers des secteurs stratégiques pour le pays.

Les chiffres sont inquiétants. Entre 2019 et 2020, les IDE, à travers le monde, ont chuté de 42 %. Pour l'Afrique, la situation paraît plus complexe. En effet, si les IDE n'indiquent qu'une baisse légère de 18 %, le niveau d'impact pour les pays de la région qui dépendent très souvent de ces ressources étrangères pour financer leurs projets de développement est beaucoup plus dévastateur. Il est fait état non seulement d'une diminution de 63 % des annonces de nouveaux projets mais aussi d'un recul de 40 % du financement des projets internationaux. Le pire est que la situation globale n'est pas prête à s'améliorer, du moins à court terme.

Face à ce tableau alarmant, Guy Loando Mboyo, qui est également fondateur de la Fondation Widal, a tenu à faire part de sa réflexion profonde sur la manière de contourner



le ministre de l'Aménagement du territoire, Guy Loando Mboyo

la problématique. Il s'est interrogé tout simplement sur la problématique des flux monétaires et le rôle plus accru de la diaspora dans la création de valeur nécessaire à une croissance inclusive et durable. Il faut changer l'approche en

matière d'investissements territoriaux dans ce contexte marqué par la pandémie. « Il apparaît aujourd'hui primordial de miser davantage sur des acteurs longtemps délaissés par les États : les investisseurs nationaux,

surtout ceux issus de la diaspora », a-t-il dit.

D'une manière plus pragmatique, le cas de la République démocratique du Congo est très illustratif des enjeux et défis futurs. Dans le pays, les transferts de migrants représentent quelque quatre milliards de dollars américains contre trois milliards pour l'aide au développement. Sur un plan numérique, le pays bénéficie de plus de flux financiers venant de sa diaspora que de ses partenaires au développement à travers l'IDE. 55 % seulement de ces flux servent à financer la consommation en investissements créateurs de richesses et d'emplois. Or, le pays a grand besoin d'investissements solides dans les secteurs stratégiques. A ce jour, plus de 50 % de la production de fruits et légumes est perdue en raison d'une chaîne de valeur déficiente.

Le premier grand enjeu qui se dégage est d'arriver à transformer les flux. Pour y parvenir, Guy Loando préconise le programme « Repensons à nos villages, villes et territoires ». Lancé par le gouvernement de la République, ce programme incite les nationaux et ceux de la diaspora à investir dans leur province, leur ville ou leur village d'origine. « C'est un véritable partenariat public-citoyen novateur. Réussir à orienter les flux financiers vers des secteurs stratégiques pour le développement de la nation passe par un travail main dans la main entre l'État et les investisseurs », estime-t-il. En conclusion, il faut un cadre légal rassurant et des projets capables de booster la transformation, le conditionnement, la promotion et la distribution localement.

Laurent Essolomwa

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les travaux en commission paritaire gouvernement-banc syndical commencent bientôt

La commission paritaire devra statuer sur les modalités d'application des protocoles d'accord signés entre le banc gouvernemental et les professeurs, le 14 février dernier, et entre le gouvernement et les cadres scientifiques ainsi que le personnel administratif, le 3 février.

Les travaux en commission paritaire gouvernement-banc syndical du personnel de l'Enseignement supérieur et universitaire (ESU) et de la recherche scientifique démarrent le 25 mars. Selon un communiqué du directeur de cabinet du ministre de l'ESU, le Pr Chrysostome Mudogo, ces travaux auront lieu au centre Venus/Bibwa, dans la commune de la N'sele.

Ce communiqué annonce, par la même occasion, la convocation par le ministre de l'ESU d'une réunion préalable avec les structures du banc syndical pour harmoniser les vues.

Le Rapuco, lui, dans un communiqué rendu public en début du week-end dernier, avait donné un ultimatum de quatre jours au gouvernement pour le



Des professeurs dans la salle de promotion de l'Université de Kinshasa/DR

démarrage de ces travaux. Ce réseau a menacé d'appeler ses membres dans la rue en cas de non-prise en compte de ce délai. La commission paritaire devra donc statuer sur les modalités d'application des protocoles d'accord signés entre le banc gouvernemental et les professeurs, le 14 février dernier, et entre le gouvernement et les cadres scientifiques et le personnel administratif, le 3 février.

Il est noté que la grève dans les institutions universitaires publiques avait été lancée, au début de l'année académique, le 5 janvier dernier, pour être suspendue deux mois plus tard. Les enseignants réclament notamment l'amélioration de leurs conditions salariales et la correction des grades académiques.

Lucien Dianzenza

ARCHIVES

Bob Bobutaka établit un lien entre chefs d'Etat et gestion mémorielle

« Archives et archivistes en Afrique : construction d'un schème sur l'archivologie » est l'étude publiée en février dernier dans <http://archivistebateko.canalblog.com> par le Pr Bob Bobutaka Bateko.

L'étude est une dissertation académique interdisciplinaire intégrant l'histoire, la légistique, la statistique ayant permis d'analyser un fait archivologique. L'auteur y aborde vingt-quatre points cruciaux sur les archives, parmi lesquels deux pertinentes observations sur

« les présidents africains et la gestion de la mémoire informationnelle stratégique de leurs pays », ainsi que « les archives : l'âme et l'esprit de l'establishment ».

Dans la relation entre les chefs d'Etat et la gestion de la mémoire informationnelle de leurs pays en Afrique, le Pr Bob Bobutaka écrit : « Les indépendances des pays africains -vieilles d'à peine plus de soixante ans- ont favorisé aussi la prise en charge de l'Afrique par les Africains, valorisant ainsi la gestion de la reconstruction de sa mémoire collective. Avec les indépendances, il y a les phénomènes des pères de l'indépendance et les premiers présidents africains ».

Il ajoute que les Etats africains ont des problèmes pour la gestion de leur mémoire, surtout aussi du fait que les chefs d'Etat, une fois démis de leurs fonctions ou en fin de mandat, ne sont pas rassurés d'une vie normale au motif qu'ils ont mal gouverné, avance le Pr Bob Bobutaka. Et de postuler :

« Pour la mémoire politique, la gestion orthodoxe des anciens présidents va permettre d'assurer aux Etats africains la

gestion de leurs mémoires collectives à travers les différents types d'archives stratégiques que ces présidents ont eu à gérer pendant qu'ils étaient en fonction. Nous sommes convaincus que cette approche aura de l'incidence pour le vrai développement de l'Afrique ».

Dans la société de l'information, soutient ce chercheur en archivologie, le président de la République est le seul citoyen qui détient un nombre exponentiel des informations stratégiques du pays. Par conséquent,

« il est le gardien de la mémoire de l'Etat, voire le premier archiviste d'Etat. Et la gestion de celle-ci, pour la continuité de l'Etat, nécessite une certaine garantie de la république pour le président en fin de son exercice mandataire. Enfin, la cérémonie de passation du pouvoir entre les présidents entrant et sortant est un moment important et essentiel pour garantir la continuité managériale du pays, et ce, en termes de la gestion de la mémoire républicaine ».

Establishment et archives

Abordant le sous-thème

« Les archives : l'âme et l'esprit de l'establishment », Bob Bobutaka circonscrit d'emblée le concept, le mettant directement en relation avec les archives.

« Point n'est besoin de réaffirmer que l'establishment est un groupe puissant de personnes en place qui défendent l'ordre établi. C'est pourquoi, la ges-



Bob Bobutaka Bateko, professeur à l'ISS, l'Unikin et l'UPN à Kinshasa

tion de l'ordre établi exige impérativement la connaissance et la maîtrise des activités comme celles des citoyens. Or, il se fait que ces activités sont consignées dans les archives ; donc, sans ambages, nous considérons que l'establishment doit se servir des archives pour le contrôle de l'ordre établi ». Cette situation, affirme-t-il, est de mise dans les pays développés qui ont fait preuve d'une certaine « archivophilie déterminée » pour la consolidation de l'ordre établi.

Des études démontrent que les pays dont la gestion des archives pose problème sont sans âme. « Dites-nous l'état de vos archives et nous vous dirons

les oubliettes, et même pire, détruites, elles continuent cependant à être utiles au service du pays. Et il conclut cette étude en ces termes :

« En fait, pour bien des chercheurs dans le domaine des archives, la gestion orthodoxe des archives, pour un pays, est aussi un gage de sa souveraineté et de son image positive établie à travers le dévouement, la distinction et l'expression de ses hommes d'Etat face aux inconscients hommes politiques mettant en exergue leur égocentrisme prédateur entretenu par l'utilitaire calculateur ».

L'auteur

Docteur en sciences de l'information et de la communication et expert archiviste international, Bob Bobutaka est chercheur en archivologie et professeur en archivologie à l'Institut supérieur de statistique de Kinshasa, à l'Université de Kinshasa et à l'Université pédagogique nationale à Kinshasa. Il détient, par ailleurs, un diplôme d'études approfondies en sciences de l'information et de la communication dans les orientations archivologique et bibliothéconomie (bac+7) et un autre de troisième cycle professionnel en bibliothéconomie (bac+7), deux licences (bac+5) en archives, et en bibliothéconomie-documentation. Auteur prolifique, il a écrit une vingtaine d'ouvrages et plusieurs articles scientifiques.

Martin Engimo

AMÉLIORATION DES CONDITIONS DES DÉTENUS

Le vice-ministre de la Justice visite les prisons de Makala et de Ndolo

En compagnie du secrétaire général à la Justice, Georges Mfulu Mabi, le vice-ministre de la Justice et garde des sceaux, Amato Bayubasire Mirindi, a effectué un déplacement dans deux centres pénitentiaires de la ville de Kinshasa, notamment la prison centrale de Makala et la prison militaire de Ndolo, pour se rendre compte, sur instruction de la ministre d'Etat, ministre de la Justice, Rose Mutombo, des conditions de détention des prisonniers.

Amato Bayubasire Mirindi a visité tour à tour quelques pavillons réhabilités de la prison centrale de Makala, les centres de santé et les dépôts de vivres et non vivres des deux prisons.

Il s'est dit satisfait des conditions de détention dans les deux centres pénitentiaires.

« Nous avons conduit une délégation à la prison centrale de Makala et à la prison militaire de Ndolo pour nous rassurer que les conditions de détention des citoyens sont conformes à celles édictées par le chef de l'Etat et conformément aux instructions qui ont été régulièrement don-



La photo de famille au terme de la visite du vice-ministre de la Justice

nées par madame la ministre d'Etat, ministre de la Justice. Nous sommes venus nous rassurer que

toutes ces instructions et mesures sont respectées. Nous sommes contents de constater qu'à la prison

centrale de Makala et à la prison militaire de Ndolo, il y a de la nourriture pour les prisonniers. Et

qu'il y a des infrastructures et des soins de santé sont bien administrés aux prisonniers », a déclaré le vice-ministre de la Justice au terme de sa visite.

A la prison militaire de Ndolo, il a constaté avec satisfaction qu'il y a une production agricole au bénéfice des prisonniers qui produisent eux-mêmes de la viande. Dans les deux prisons, Amato Bayubasire Mirindi a visité les potagers et les porcheries qui sont tenus par des prisonniers. A Makala comme à Ndolo, il a eu des explications des directeurs Flory Kandimba et Flory Manga.

Blandine Lusimana



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Gesso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



HISTOIRES DE MIROIRS

Kinshasa et Bruxelles nourris et réunis autour d'un projet artistique conjoint

Présenté par le Pr Henri Kalama, directeur général de l'Académie des beaux-Arts (ABA) de Kinshasa, et son homologue de la VUB, Hans De Wolf, le projet sera réalisé dans le cadre d'un master destiné aux étudiants de l'ABA-Kinshasa et de l'Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles coachés par les historiens Joseph Ibongo, Amandine Lauro, Benoît Henriet et Kambayi Bwatshia.

En présence du ministre-président de la Région Bruxelles-Capitale, Rudi Verwoort, de la commissaire générale chargée de la Culture et Arts, Médias, Communication et du Numérique, Yvette Tabu Inangoy, et de l'ambassadeur Johan Indekeu, les Prs Henri Kalama et Hans De Wolf ont tenu le projet « Histoires de miroirs » pour un nouveau cadre didactique important. Pensé conjointement, il devrait permettre

« un transfert de connaissances » quitte à fournir aux étudiants kinois et bruxellois toutes sortes d'informations utiles à « une relecture commune de l'histoire qui lie les deux capitales ». Les historiens sont dès lors censés assurer un coaching et non dicter une pensée sur les questions historiques qui nourriront le travail des étudiants impliqués dans le projet.

Le processus de création, accompagné par les historiens, a pour but de créer des ponts entre les deux villes, amener les étudiants à se décomplexer

de la colonisation. La jeune génération d'artistes devrait ainsi se départir de l'histoire tronquée qui alimente les débats et inspire le travail de plusieurs jusqu'ici. La symbolique du miroir, comme l'a dit le Pr Hans De Wolf, « montre que le déficit d'informations débouche sur une lecture biaisée de notre histoire commune ».

Les historiens susmentionnés vont livrer la matière manquante pour permettre d'y voir plus clair et de pouvoir se regarder dans le miroir et s'y reconnaître. Le projet entend donc laisser les étudiants s'exprimer dans les deux sens, faisant intervenir les historiens pour mettre en contexte les œuvres produites. Car, « Histoires de miroirs » va aboutir à une exposition conjointe d'œuvres d'arts à Kinshasa, puis à Bruxelles. « Les œuvres pensées sur le thème de la colonisation et la décolonisation à Kinshasa seront réalisées à Bruxelles et vice-versa », a souligné le Pr Henri Kalama. « Notre logique c'est de construire un projet com-



Les Prs Henri Kalama et Hans De Wolf de la VUB entourant les historiens lors de la présentation du projet «Histoires de miroirs »./Adiac

mun parce que nous avons compris qu'il est nécessaire de livrer une lecture objective de l'histoire commune du Congo et de la Belgique », a-t-il encore dit.

Avec le premier essai, le projet devant être lancé le semestre prochain, le Pr Hans De Wolf pense que les historiens vont relever le défi de sorte à lui permettre de s'inscrire dans le temps, l'organiser annuellement. « Nous voudrions le répéter chaque année de

sorte à créer quelque chose de solide, une sorte de socle sur lequel les deux académies pourront reposer », a-t-il expliqué. Les écoles seront en communication durant le processus de création. « Des échanges seront réalisés en visio-conférence pour que les artistes puissent se côtoyer et se connaître », a indiqué Henri Kalama.

A la suite de la présentation du projet « Histoires de miroirs », la journée s'est achevée avec

le vernissage de l'exposition Kinshasa-(N)Tonga : entre futur et poussière. Réalisée par le studio Twenty nine, en partenariat avec l'ABA et Kanal-Centre Pompidou à Bruxelles, elle marque le point de départ de « Living traces ». À l'instar de « Histoires de miroirs », il a été présenté tel « un projet passerelle entre Kinshasa et Bruxelles ». Lancé le 22 mars, il se poursuivra jusqu'en mars 2023 entre les deux capitales.

Nioni Masela

BARRAGE MONDIAL 2022

Meschak incertain, Muleka en renfort chez les Léopards

Meschak Elia ne pourrait plus faire son come-back au sein de la sélection congolaise pour la double confrontation avec le Maroc au barrage de la Coupe du monde Qatar 2022. Il serait remplacé par Jackson Muleka...

Le retour en sélection de Meschak Elia Lina après plus de deux ans a été très attendu. Mais l'ailier international congolais Meschak ne pourrait plus prendre part aux deux matches de barrage de la 22^e édition de la Coupe du monde prévue en novembre et décembre 2022 au Qatar entre la République démocratique du Congo (RDC) et le royaume du Maroc. Convoqué par le sélectionneur Hector Cuper, le jeune de Young Boys de Berne en Suisse a même posté une vidéo sur les réseaux sociaux pour annoncer son arrivée à Kinshasa. Il n'était plus venu au pays depuis plus de deux ans pour l'embrouille qui entourait son départ de son ancien club, le Tout Puissant Mazembe de Lubumbashi. On l'attendait le 21 mars pour rejoindre la tanière des Léopards, mais il n'est plus arrivé. Selon son entourage, des



Meschak Elia

menaces lui sont proférées par des personnes non citées. Et la direction de Young Boys aurait bloqué le joueur, préférant ne pas prendre des risques. Pourtant, apprend-on, il avait reçu les garanties de sécurité du gouvernement congolais et des autres joueurs. Le dossier Meschak Elia garde donc tout son mystère, même la Fédération congolaise de football association (Fécifa)

n'y voit que flou.

« Nous avons saisi le club de Mechack ainsi que le département Fifa sur le statut du joueur. Nous attendons leur réaction. Nous allons communiquer en temps utile », a confié à la presse Patou Mangenda, secrétaire général adjoint de la Fécifa. Jackson Muleka qui brille à Kasimpasa en D1 Turquie où il a été prêté par Standard de Liège au mercato d'hiver



Muleka

dernier aurait pris son avion pour Kinshasa pour combler l'absence de Meschak Elia. L'ancien buteur de Mazembe a déjà inscrit cinq buts en six apparitions avec son nouveau club. Mais avec sa présence, les Léopards se retrouvent avec un seul ailier, Théo Bongonda, et plus de quatre avant-centres dont Mbokani, Bakambu, Malango, Muleka et même Wissa. Outre l'absence de Meschak

Elia, l'on note aussi le forfait de Moutoussamy suite à une entorse à la cheville droite. Blessé à la main, le latéral droit de Clermont Foot (L1 France), Vital N'Simba, a joint Kinshasa et s'entraîne même avec le groupe d'Hector Cuper. L'on attend voir le onze de départ des fauves congolais le 25 mars, face aux Lions de l'Atlas du Maroc déjà arrivés à Kinshasa.

Martin Enyimo

LITTÉRATURE

« Assis sur les genoux de ma mère » de Jean Pierre Makosso

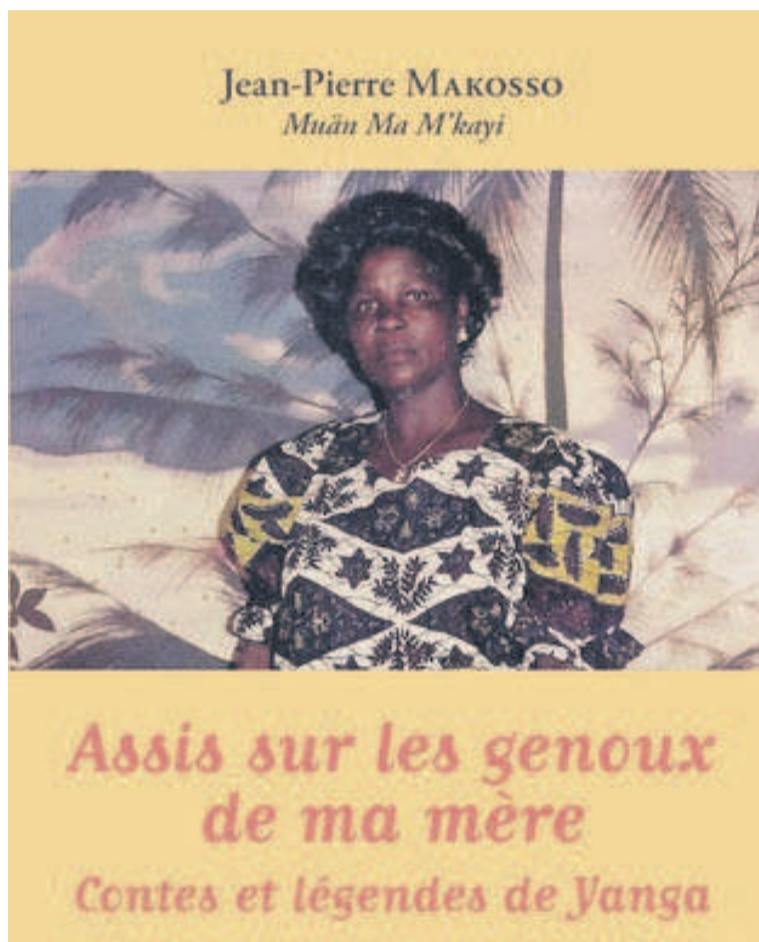
Paru en décembre 2021 aux Editions l'Harmattan-Congo, l'ouvrage de 196 pages, « Assis sur les genoux de ma mère », relate les contes et légendes de Yanga. Il est préfacé par Anatole Collinet Makosso, rendant un hommage à ma M'Kayi, une mère qui égayait, éduquait sa famille et les gens du village Yanga à travers ses contes.

Tout le monde était assis autour de ma M'Kayi pour écouter, sous un flamboyant, sa voix conteuse et si mélodieuse, infatigable même quand elle revenait chaque soir des champs sous la pluie.

Conte pour ma M'Kayi c'était comme allumer un feu, c'est-à-dire mettre du bois sec sur la peau séchée des noix de palme appelée « likanvu li chi nganchi ». Conte pour elle, c'était donner des oreilles à un ventre affamé. Cette femme à la peau noire d'ébène, grande et forte, douce et sensible était à la fois une école et une institutrice. « Ma M'Kayi était et demeure la tradition où notre vie a commencé. Nous étions tous autour d'elle et devant elle, nous n'avions pas de télévision, elle était notre écran, notre journaliste et animatrice. Nous étions nés dans ses bras, nous avons appris le rythme par le battement de

son cœur; nous avons appris à être attentifs en écoutant ses contes chaque nuit », lit-on à la page 19.

Autant de leçons qu'enseigne ce condensé des contes de ma M'Kayi. « Assis sur les genoux de ma mère » est un moment de partage que le préfacier recommande à la jeunesse en quête de repères, une leçon qu'il conseille aux enseignants pour qu'ils enseignent à leurs élèves les valeurs morales, un programme aux inspecteurs pédagogiques pour qu'ils fassent découvrir la place du conte dans les écoles car, le conte est un outil qui permet de donner sens aux apprentissages, un outil qui permet aux élèves de se constituer une première culture littéraire ; un outil permettant de transmettre les valeurs morales. Dans ce roman, on y trouve toute la magie des contes de l'enfance dans un style mêlé le talent du conteur à celui du révélateur de l'univers



imaginaire africain. Jean Pierre Makosso dit Makosso Muän ma M'Kayi, est originaire de Pointe-Noire (Congo Brazzaville) et vit en Colombie britannique, au Canada. Il est acteur de théâtre, metteur en scène, conteur, poète et romancier. Vice-président de l'Alliance francophone du Grand Vancouver et Fraser Valley, il est aussi fondateur et directeur de Makosso-Village, une compagnie culturelle basée en Colombie britannique et qui donne des spectacles et des ateliers de contes, de théâtre, d'écriture et de lecture scénique à travers tout le Canada.

Il est auteur de nombreuses publications, parmi lesquelles « Un voyage initiatique, Tome 1 : contes et légendes d'ici et d'ailleurs » ; « Rien » ; « Francophoniquement vôtre » ; « Le monde est un champ de proverbes : poèmes » ; « Oeuvres humaines » ; « La voix du conteur ».

Rosalie Bindika

TREMPAINS MBOTÉ BOB

L'appel à candidatures ouvert jusqu'au 11 avril

En hommage à Bob Marley, l'Institut français du Congo (IFC) organisera, le 22 avril, une compétition Tremplin reggae, dans le cadre de la quatrième édition du Festival Mboté Bob qui se tiendra le 11 mai prochain.

Pour l'occasion, un appel à candidatures a été lancé afin de permettre aux artistes de prendre part à ce concours. Artistes et groupes de reggae sont invités à participer à ce grand rendez-vous culturel pour commémorer la disparition de Bob Marley. Les artistes intéressés peuvent déposer leurs candidatures au bureau de la communication de l'IFC de Brazzaville. Ce concours aura pour jury international Ras Kaya (artiste), Conquering lions (groupe de reggae), Renaud Nziengui (Radio Mucodec), Alain Bassek (IFC). Les tremplins donnent la possi-



bilité aux artistes sélectionnés d'acquérir des compétences à travers des formations dans ce secteur de la musique. Les

premiers gagnants de chaque catégorie se produiront lors du festival Mboté Hip-Hop.

R.B.

OFFRE D'EMPLOIS – AMBASSADE DES ETATS-UNIS A BRAZZAVILLE

POSTES VACANTS:

1. Chauffeur
2. HVAC Controls Technicien (Technicien contrôleur chauffage, ventilation et climatisation)

DATE D'OUVERTURE DE L'OFFRE :

24 Mars 2022

DATE DE CLOTURE :

05 Avril 2022

EXIGENCES DES POSTES & COMMENT

POSTULER :

Merci de bien vouloir visiter le site web <https://erajobs.state.gov/dosera/cog/vacancysearch/searchVacancies.hms> (Copiez ce lien et collez-le dans votre navigateur Google Chrome ou Microsoft Edge). Seules les candidatures soumises par voie électronique seront traitées.

NB: La mission américaine apprécie une main-d'œuvre d'origines, de cultures et de points de vue différents.

MUSIQUE

Mwassi Moyindo en concert à Pointe-Noire le 25 mars

Le rendez-vous exceptionnel se tiendra en live à partir de 19 h, à l'Institut français du Congo. Thérèse Honoré Diakanua N'Silu à l'état civil, alias Mwassi Moyindo, est une slameuse, poétesse, actrice, modèle photo et comédienne.

Le public savourera la qualité exceptionnelle des textes et son des dernières sorties musicales de Mwassi Moyindo : « Zala yo » ; « Ngiena » ; « Luzolo » en hommage à Franklin Boukaka, la mélodie, les paroles, l'ensemble s'assemble à la perfection si mielleuse à l'écoute. Elle est une artiste pluridisciplinaire, originaire des deux Congo. Née à Brazzaville, c'est en 2011 qu'elle assiste à une compétition de slam interscolaire.

En 2012, elle se lance aux côtés du collectif Style Oblique pour assouvir sa passion. Mwassi Moyindo enrichit son stock de textes qu'elle expose sur les scènes où elle passe, entre autres, le spectacle dédié aux victimes des événements tragiques du 4 mars 2012 et depuis lors, elle

s'est fait remarquer, devient un pilier du mouvement et participe à de nombreux ateliers où elle forme la nouvelle génération.

Mwassi Moyindo s'entoure souvent de musiciens pour faire retentir les mélodies de ses textes, les tonalités des chansons traditionnelles et crée une ambiance qui devient sa marque de fabrique appelée « Slam acoustique »

Elle a joué dans différentes pièces théâtrales, « Les bruits de couloir » (d'Henri Djombo), « Au cœur des hommes » (de John Ottavi), « Le libérateur » (de Fortuné Bateza) et biens d'autres pièces. Mwassi Moyindo fait évoluer sa musique avec des textes qui mettent en avant l'humanité, l'amour, ses origines, etc.

Rosalie Bindika



VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

de LUNDI

à VENDREDI (9h-17h)

et SAMEDI (9h-13h)

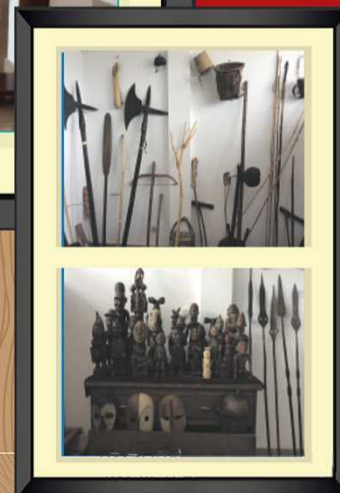
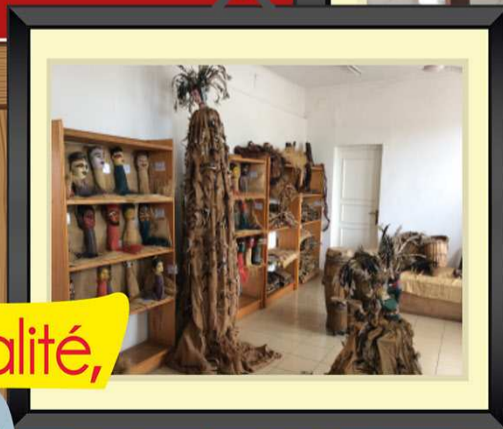
Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

SAISONS RUSSES AUX PAYS AFRICAINS

Les artistes congolais éligibles au programme culturel

Dans le cadre de la tenue du Sommet Russie-Afrique cette année, il est prévu un volet culturel qui inclue la première session de formation du projet « Ecole d'Innopraktika et des saisons russes », un programme de formation ouvert aux peintres et sculpteurs africains en vue de renforcer leurs compétences artistiques. L'appel à candidatures au concours prendra fin le 28 mars.

« Ecole d'Innopraktika et des saisons russes » s'adresse uniquement aux peintres et sculpteurs en céramique des pays africains, dont le Congo. En peinture, il sera question d'enseigner aux participants les règles et techniques en la matière. Le processus de formation comprendra des masters class en composition et une série de cours sur la technique de l'esquisse artistique rapide.

En sculpture, les artistes apprendront la technique du dessin, avec un accent particulier sur la capacité à exprimer cette idée spécifique dans une composition, à reproduire

une image artistique dans une sculpture ou une œuvre en relief. Ces cours seront dispensés par des artistes et professeurs de renom, tous diplômés de l'Académie des beaux-arts de Saint-Petersbourg, en Russie. Cette session de formation du projet « Ecole d'Innopraktika et des saisons russes » est notamment ouverte aux artistes âgés entre 18 et 35 ans. S'agissant du Congo, les candidats doivent être de nationalité congolaise et résider dans le pays. « L'objectif est d'accorder une chance aux jeunes talents qui ont déjà du potentiel de se développer. C'est une belle opportunité à la-

quelle je convie les artistes congolais à saisir pour accroître leurs compétences », a déclaré Maria Fakhruddinova, directrice de la Maison russe.

A en croire les organisateurs, chaque artiste participant doit avoir un bon un niveau en français et en anglais intermédiaire, ainsi qu'une bonne maîtrise de la langue maternelle. Comme documents à présenter lors du dépôt du dossier à l'accueil de la Maison russe (ex-Centre culturel russe), on note : une photo, une biographie, une lettre de motivation, un portfolio contenant sept à dix œuvres sur les supports de peinture (toile, acrylique)

et de sculpture (description, photo). Par ailleurs, il est demandé à chaque candidat de fournir la description d'une œuvre future sur le thème « La créativité réunit : préserver les valeurs universelles » qu'il devra réaliser avant la fin du projet, s'il venait éventuellement à être retenu pour la formation. Ce, en plus d'un lien vers une page sur un réseau social, si possible, que le candidat utilise activement.

Cette formation panafricaine, initiée par la Russie, bénéficiera dans un premier temps à douze peintres et sculpteurs du continent. Les sélections par pays dépendant de la qua-

lité des œuvres présentées, les organisateurs pourront être emmenés à revoir légèrement à la hausse le nombre de candidats par pays. La formation se déroulera en mai au Sénégal, durant la biennale de Dakar.

Notons qu'au terme de la formation, les meilleurs apprenants participeront à des cours à Saint-Petersbourg avant la fin de l'année. A propos de ce programme, les organisateurs s'engagent à prendre en charge, entre autres, les billets aller-retour, frais de logement, pension, frais du programme culturel de formation, frais de matériel pour la formation.

Merveille Atipo

TÉLÉCOMS

Louis-Marc Sakala, nouveau président exécutif de l'Artac

Le directeur général de l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (Arpce), Louis-Marc Sakala, a été désigné, le 22 mars à Douala, au Cameroun, pour le compte du Congo, nouveau président exécutif de l'Assemblée des régulateurs télécoms d'Afrique centrale (Artac) pour un mandat de deux ans.



Accolade entre Louis-Marc Sakala et Candido Muatetema Baita/DR

L'élection de l'Autorité de régulation du Congo à la tête de l'Artac a eu lieu lors des travaux de la 6e conférence annuelle des membres de l'institution, une organisation interétatique qui regroupe les régulateurs de huit pays sur les onze que compte la Communauté économique des États de l'Afrique centrale. La République démocratique du Congo a été élue à la vice-présidence de l'institution.

Louis-Marc Sakala remplace à ce poste Candido Muatetema Baita, directeur général de l'Ortel, l'Autorité de régulation de la Guinée équatoriale. Dévoilant mercredi, à la fin des travaux, son engagement en faveur de l'institution pour les deux ans à venir, il a souligné « réfléchir et travailler pour fédérer les nations qui appartiennent à cette sous-région géographique afin qu'elles s'investissent de plus belle à la mise en œuvre des activités de l'Artac ». Au nombre des défis qui l'attendent, Louis-Marc Sakala a évoqué la nécessité de mieux circonscrire les questions de coordination des fréquences aux frontières, du free roaming et de partage des bonnes pratiques de régulation en Afrique centrale comme l'évolution et l'inclusion du numérique.

« Les secteurs dont nous sommes les gar-

diens évoluent très rapidement et nous devons, sans sourciller, suivre cette évolution pour anticiper les mutations et transformations à venir afin d'être en avance par rapport aux opérateurs. C'est pourquoi, au cours des deux années qui viennent, nous mettrons un accent sur la formation et le renforcement des capacités des régulateurs de la sous-région », a indiqué le président exécutif de l'Artac.

Lors de son discours devant ses pairs, Louis-Marc Sakala a rappelé que le travail des régulateurs des télécoms impacte tous les secteurs vitaux de la société et devient un facteur indéniable de l'inclusion numérique tant attendue. « Au moment où les débats au niveau international sont tournés vers la mondialisation basée sur le digital, l'intégration régionale et sous-régionale, le développement de nos sociétés ne pourra se faire en dehors d'un secteur des télécommunications fort et résilient », a-t-il déclaré.

Si l'Artac porte, en effet, cette lourde responsabilité de pousser la sous-région vers ce développement, elle se doit de sauvegarder ses idéaux et relever ses objectifs. Dans cette optique, Louis-Marc Sakala a

réitéré l'appel du président sortant au sujet des cotisations statutaires pour permettre à l'organisation d'atteindre ses objectifs par rapport aux différentes missions définies. Il s'agit, entre autres, de la mise en place d'une base de données communes pour le partage des textes de lois et des bonnes pratiques mais aussi sur des données techniques comme des informations nécessaires à l'homologation des terminaux.

L'Artac a été mise en place en 2004 dans le but d'harmoniser les points de vue afin de relever les défis communs des Télécoms dans la sous-région. L'institution agit de manière globale en faveur d'une meilleure coordination des fréquences aux frontières des pays, l'harmonisation des cahiers de charges des opérateurs des Télécoms et des cadres réglementaires des techniques de l'information et de la communication.

L'Artac a vu le jour avec quatre régulateurs, à savoir le Gabon, le Cameroun, le Congo et la Centrafrique. Depuis, ces pays ont été rejoints par le Burundi, la République démocratique du Congo, le Tchad et la Guinée équatoriale. Le Sao Tomé et Príncipe, le Rwanda et l'Angola sont des futurs adhérents, a annoncé Louis-Marc Sakala.

Quentin Loubou

MALI

La Cédéao programme un nouveau sommet vendredi et invite Goïta

La Communauté des États ouest-africains (Cédéao) organise vendredi au Ghana un sommet extraordinaire sur la situation politique au Mali et a invité le chef de la junte malienne, le colonel Assimi Goïta, à participer.

Ce sommet aura lieu moins d'une semaine après que le médiateur de la Cédéao dans la crise malienne est reparti du Mali sans être parvenu à un accord avec la junte sur un calendrier de retour des civils à la tête de ce pays plongé depuis 10 ans dans une profonde crise sécuritaire et politique. L'organisation conditionne une levée progressive des lourdes sanctions économiques et diplomatiques qu'elle a infligées au Mali le 9 janvier à la présentation par les autorités d'un calendrier « acceptable » pour la tenue d'élections qui ramèneraient les civils au pouvoir. Elle a demandé la tenue d'élections dans un délai de 12 à 16 mois.

Au cours de la visite du médiateur Goodluck Jonathan il y a quelques jours, le gouvernement installé par les militaires a lui-même reconnu que le colonel Goïta avait ramené les prétentions initiales de quatre ans (à partir de janvier 2022) à deux ans. Mais au cours des discussions, « le seul délai qui a été présenté par le médiateur est une durée de douze mois », a dit le gouvernement malien.

La Cédéao organisera vendredi après-midi un sommet extraordinaire sur la situation politique en République du Mali, indique un document adressé par la Commission de l'organisation ouest-africaine aux Affaires étrangères maliennes.

Le colonel Goïta, qui a pris le pouvoir par la force avec d'autres colonels en août 2020 et s'est fait investir président à la suite d'un second putsch en mai 2021, « est invité à prendre part aux travaux dudit sommet », dit le document.

Aucune information n'a été fournie par les autorités maliennes quant à la participation ou non du colonel Goïta au sommet.

AFP